



émission radio

DIVERS ASPECTS DE LA PENSÉE CONTEMPORAINE

Le 7 décembre 2003

sur FRANCE-CULTURE

L'accompagnement de la fin de vie

Marie-Françoise BLANCHET, vous êtes la Grande Maîtresse de la Grande Loge Féminine de France, 1^{ère} Obédience féminine mondiale qui compte 11 000 membres, réparties dans 25 pays.

Votre Obédience est de plus en plus consultée sur les grandes questions portant sur des choix de société.

Récemment, l'Obédience a été sollicitée pour s'exprimer sur la laïcité, l'isolement, le port des signes religieux à l'école. Aujourd'hui, c'est sur l'accompagnement de la fin de vie que vous êtes consultée.

En quoi pensez-vous que la réflexion maçonnique apporte un éclairage particulier à ces problèmes ?

Marie-Françoise BLANCHET

Notre engagement maçonnique nous impose de travailler sans relâche à l'amélioration de l'humanité, c'est un devoir que nous nous sommes librement assignées. Nous nous définissons comme des femmes libres et de bonnes mœurs, citoyennes engagées dans la vie de la cité, héritières des valeurs d'humanisme, guidées par le respect d'autrui.

Nous sommes conscientes de la portée du débat sur l'accompagnement de la fin de vie. Notre démarche initiatique amène chacune de nous au plein et entier développement de soi-même, qui s'accomplit par un accroissement de sa liberté de penser, de son libre choix mûri et réfléchi, de la prise de conscience de sa responsabilité.

Cette prise de conscience nous apprend à être simultanément un individu et un membre de la société, augmentant le sentiment d'appartenance, donc de responsabilité. La conscience de cette responsabilité, tant individuelle que collective, amène chacune de nous à réfléchir, seule et collectivement, à tous les problèmes de la société à laquelle nous appartenons.

Notre démarche initiatique est basée sur une méthode qui se révèle par degrés. Elle utilise la voie symbolique et l'étude des mythes fondateurs comme outils de compréhension du monde.

C'est ainsi que, dès le premier instant, nous sommes confrontées à l'idée symbolique de la mort. Nous abordons la mort dans nos rituels de passage d'un degré à l'autre, nous abordons la mort par l'étude des mythes. Cette démarche nous permet de nous débarrasser des peurs ancestrales liées à la mort : l'oubli, le deuil, la perte, la souffrance, la douleur ; elle entraîne un déplacement de nos croyances et nous conduit à nous rapprocher du concept de réalité, car notre connaissance de nous-mêmes, par ce moyen, augmente.

Merci.

Après cette vision à travers la pensée maçonnique, quel regard une Obédience exclusivement féminine pose-t-elle sur ces grandes questions de société ?

Marie-Françoise BLANCHET

En tant qu'Obédience féminine, nous sommes tout particulièrement attentives à ce qui touche à la vie des femmes, à leur droit, à l'égalité entre les femmes et les hommes, nous nous sentons donc concernées au premier chef par cette question-là, et par toutes les autres qui touchent à la société, bien sûr.

En ce qui concerne la fin de vie, nous observons que l'allongement de la durée de la vie concerne particulièrement les femmes. L'évolution des mœurs et de la société a produit une augmentation du phénomène de monoparentalité, et nous savons bien que les familles monoparentales sont très majoritairement supportées par les femmes. Economiquement, les femmes font partie des personnes les plus défavorisées tout au long de leur existence, de par les inégalités sociales qu'elles subissent.

Il est donc évident pour nous, maçonnnes et femmes, que les questions touchant à la fin de vie et toutes les questions liées au grand âge, sont encore plus préoccupantes pour les femmes. Pour les maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France, qui sont fondamentalement attachées au respect des valeurs républicaines, au principe de laïcité qui fonde l'égalité, à la démocratie, au respect absolu des lois de notre pays, il n'y a pas de dogme, il n'y a pas de mot d'ordre, il n'y a pas de pensée unique ; ce qui fonde notre démarche, c'est la liberté absolue de conscience, qui pose que la Loi est toujours au-dessus de la Foi.

Donc, nous franc-maçonnnes de la Grande Loge Féminine de France, nous avons un positionnement humaniste, nous sommes très attachées à la valeur unique de chaque vie, autant qu'au respect de la personne, de ses droits, de sa liberté, et de sa liberté absolue de conscience.

Marie-Pascale, vous êtes actuellement responsable du groupe « Ethique, Bioéthique » de la Grande Loge Féminine de France. Comment arrivez-vous à organiser ces cercles de réflexion ?

Marie-Pascale

Le groupe de bioéthique est ouvert à toutes les femmes de notre Obédience qui souhaitent participer à cette réflexion bioéthique. Toutes, quels que soient leurs âges, quelles que soient leurs conditions socio-professionnelles, qu'elles soient expertes professionnelles ou non expertes et, bien sûr et surtout, quelles que soient leurs confessions et leurs convictions, religieuses ou non.

C'est pour que toutes les convictions religieuses puissent s'exprimer, que nous souhaitons placer notre débat bioéthique dans une pensée laïque, qui est elle-même fondamentale au sein de la Grande Loge Féminine de France.

Notre groupe a une légitimité au sein de l'Obédience, parce que les membres sont élus par l'assemblée générale annuelle (le Convent).

La bioéthique est un problème de société, de franc-maçon et, plus particulièrement encore, un problème de femme, car la femme est confrontée au cours de sa vie, dans son intimité, dans sa réalité anatomique, à tous les problèmes de la procréation, et aussi la procréation médicalement assistée, qui ont entraîné des débats très importants actuellement.

Notre groupe se veut un espace de dialogue, d'enrichissement par nos expériences multiples. Nous organisons nos travaux autour de différents thèmes de réflexion qui peuvent être la procréation médicalement assistée, le clonage (le clonage reproductif ou le clonage thérapeutique), les greffes et tous les problèmes moraux liés à ces greffes, ces greffes chez le vivant, ces greffes à partir d'un sujet vivant et les problèmes liés à la mort.

Il y a un an, en 2002, nous nous sommes associées pour réaliser le colloque de la Grande Loge Féminine de France, dont le thème était : « Naître, vivre et mourir ». Nous avons activement participé à cette organisation et à ces débats.

Et puis, « Mourir » est un thème du groupe de bioéthique de la Grande Loge Féminine de France et c'est aussi pour ça que nous avons participé à la réflexion sur l'accompagnement en fin de vie.

Quant à vous Martine, au quotidien, votre vie profane vous conduit au cœur du problème lié à l'accompagnement de la fin de vie. Que vous apporte la pensée maçonnique face à une question aussi grave ?

Martine

La première réflexion qui me vient est : combien nous devons rester humbles face à ce paradoxe, en fait de penser la mort et, semble-t-il de façon plus fréquente, celle des autres que la nôtre propre et penser la mort depuis notre position de vivant, a priori de bien portant. L'humilité s'impose alors, venant nous rappeler que, de ces moments-là, à ce jour, nous ne savons rien.

Pour autant, le fait de ne rien en savoir n'ôte pas la valeur au débat. Réfléchir ouvre un dialogue, tant en nous, qu'avec les autres, et participe d'un progrès comme une avancée humaniste sur une question qui nous concerne tous, car s'il est bien une chose sur laquelle tous les êtres humains, dès leur naissance sont égaux, c'est bien la mort.

Mourir accompagné, suppose une présence attentive, à nos côtés, aux côtés de nos proches, c'est une aide dans un passage qui s'effectue rarement en ligne droite, qui comporte des méandres, des doutes, des inquiétudes, assortis de tout un cortège de peurs et une multiplicité de sentiments, d'émotions.

Ce qui me semble important, dans ce qui reste un parcours de vie restant à accomplir, se décline en quelques valeurs, et je dirais que j'en ai choisi 3, il en est d'autres aussi.

Tout d'abord, le respect de la personne, le fait d'avoir le droit d'être considéré jusqu'au bout comme une personne, et comme un vivant. En fait, la maladie ne doit pas nous déposséder de notre statut de citoyen et égal en droit.

C'est dans cet état, parfois d'extrême fragilité, que nous avons le plus besoin que soient respectés nos droits et ce, quelles que soient nos différences. On peut se dire : que penser du fait qu'il ait fallu une loi, celle du 4 mars 2002, la loi de démocratie sanitaire pour poser, consacrer le droit des malades, dit « droit des usagers » ?

Que penser du fait qu'il soit tant nécessaire de souligner que le malade soit associé, considéré comme un acteur, celui des soins plutôt qu'objet ? On voit là une remise en question du fonctionnement d'un système, à laquelle nous ne pouvons qu'adhérer parce qu'il respecte l'humain, le considérant comme digne jusqu'à la fin de sa vie, la fin de sa vie n'étant considérée là, que comme un ultime processus, un processus naturel auquel il nous appartient à chacun de se préparer.

Le respect de la personne est, certes, une valeur importante et je dirais que la seconde est dans l'attention que l'on peut porter à la qualité de cette vie qui s'achève. On ne peut qu'espérer que soit pris en charge l'ensemble des symptômes pénibles, spécifiques à la fin de vie et, en tout premier lieu, la douleur. La prise en charge globale de la personne en fin de vie, incluant son accompagnement, est le fruit d'une équipe pluriprofessionnelle, pluridisciplinaire, où toutes les voix vont s'exprimer ensemble.

Je voudrais attester là, toute ma reconnaissance à l'égard des équipes, tous ces soignants dont les conditions d'exercice sont parfois des plus pénibles. Dans ces conditions difficiles, la qualité de la prise en charge dépend de leur capacité à mettre en commun leurs connaissances, leurs compétences, leurs expériences, ce que nous essayons toutes de faire.

L'accompagnement procède de cet ensemble et du comment ces différents acteurs, incluant le malade, font du lien entre eux, car de ce lien, émerge du sens ; ce sens organisé autour de valeurs fondatrices du soin contribue à aider l'autre, à donner sens à ce qu'il vit.

C'est ainsi que procède cet accompagnement, depuis la satisfaction des besoins les plus élémentaires, jusqu'à l'accueil de la dimension spirituelle.

Enfin, il me semble tout aussi important de souligner la reconnaissance de chaque accompagnement comme unique. Le respect de la personne appelle la réflexion au cas par cas.

C'est dans une volonté de ne pas se laisser enfermer dans une dualité de pensée comme deux positions extrêmes qui marquent le débat sur la fin de vie que sont, d'une part l'acharnement thérapeutique, et d'autre part, l'euthanasie. Par-delà la confusion fréquente entre les mots, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas d'amalgame entre positionnement religieux et politique.

En libres penseurs, croyants ou athées, nous attachons et nous veillons à l'importance de cette démarche au cas par cas, éclairées de nos consciences et loin de toute certitude. Ne dit-on pas que l'on apprécie le degré d'évolution d'une société, à la façon dont elle traite ses morts ? N'y aurait-il pas lieu alors de constater son avancée en humanité, dans la façon dont elle accompagne ceux et celles dont la vie prend fin.

Alors, Marie-Françoise BLANCHET, puisque vous nous avez fait l'honneur d'être avec nous aujourd'hui, ça été pris certainement sur beaucoup de votre temps, nous allons vous laisser le privilège de la conclusion.

Devant un sujet aussi difficile, c'est très cruel de n'avoir que 20 minutes pour ne faire qu'une synthèse très rapide des réflexions de notre groupe d'étude. Mais comment, nous, maçonnes, ne pourrions-nous pas croire que puisse exister une voie du milieu, nourrie de la réflexion au cas par cas, pour que soit préservé ce que nous sommes et que soit respecté ce que nous voulons être, tant que nous sommes vivants, vivantes, et que nous pouvons décider de notre vie pour lui préserver son sens ?

Si la loi, ne peut pas dire l'éthique, peut être peut-elle, du moins, ménager un espace à l'éthique de responsabilité dans la relation entre le patient et le soignant.

Pour nous, femmes et franc-maçonnes, nous nous devons d'anticiper l'avenir de la société, de participer activement par notre réflexion, par nos travaux à la construction de la réflexion éthique, bâtir la citoyenneté du 21^{ème} siècle, respectant la liberté, la liberté absolue de conscience, la dignité et la compassion, bien sûr, mais dans le respect des lois de la République.

C'est dans cette démarche d'humanisme et d'humilité que nous nous reconnaissons, parce qu'elle se fonde sur la reconnaissance de l'autre, comme un ou une autre soi-même, parce qu'elle transcende les différences, parce qu'elle accepte notre finitude, laissant ouvert le chantier de ce que chaque être humain fait de sa vie et de l'importance de le penser avant que la mort n'advienne.

Et ce que je voudrais absolument vous dire, avant que nous nous quittions, c'est que notre propos, aujourd'hui, ne peut pas être le reflet des sensibilités multiples des 11 000 femmes de la Grande Loge Féminine de France. Nous avons réfléchi dans un groupe de travail, composé, comme nous l'avons dit tout à l'heure, de spécialistes, mais chacune d'entre nous a toute sa liberté d'apporter sa contribution à cette étude.